

Commentaire du verset de la Sourate 11

Verset 55

On a interrogé Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) au sujet de la Parole : « [...] **Rusez donc tous contre moi et ne me donnez pas de répit** ». (Sourate 11 Houd, verset 55)

Il a dit (qu'Allah sanctifie son précieux secret) : « Sache que notre maître Houd (sur lui la paix) a voulu dire ceci : « Même si vous faites ce que vous voulez faire, et que vous rusiez comme vous espérez ruser, et que vous vous concentriez avec toute votre résolution pour l'établissement de votre projet désiré, et ce, dans le peu ou le beaucoup, l'important ou l'insignifiant ; vous n'échapperez pourtant pas à l'emprise d'Allah -Glorifié et Exalté- !

Vous ne pouvez accomplir que ce qui a été devancé par Son Choix et Sa Science, et ce, dans tout ce que vous entreprenez. Il n'y a point d'autre issue que celle-là et vous ne trouverez point de force et de puissance pour accéder à une autre qu'elle. Et vous ne pouvez avoir aucun mouvement, ni pensée dangereuse, ni détermination dirigée (à mon encontre) si ce n'est par Allah -Glorifié et Exalté-. Tout cela trouve son origine auprès de Lui, découle de Son Décret et de Sa Sentence. Ainsi, il ne vous est pas possible de trouver une issue en dehors de ce cadre d'exécution. Vous n'êtes en réalité que poussière ballottée dans les airs, au gré des vents du Destin Divin.

Étant donné que telle est votre affaire ; alors, je m'en remets à Allah en toute confiance et avec agrément de Son Décret, résolu devant les voies de Sa Décision, sans prendre en considération les choses par lesquelles vous voulez m'effrayer, ou concernant l'affaire par laquelle vous désirez précipiter ma perte. Je suis convaincu que si Allah -Exalté- vous instrumente afin d'exécuter Sa Sentence par votre intermédiaire dans ce qu'Il veut pour moi ; alors, je ne possède aucun stratagème, ni vous d'ailleurs, pour écarter cela ! Assurément, ce que Sa Sentence ne met pas en application par votre biais ; alors, cela s'avère d'un accès impossible pour vous.

Certes, mon Seigneur est dans ce domaine sur un chemin au tracé rectiligne. Toutes les affaires s'exécutent conformément à Sa Volonté Propre et à Sa Sentence établie dans Sa Science Prééternelle, et ce, concernant les actes des êtres doués de choix et ceux qui sont inanimés ; qui n'ont en réalité aucun choix. En effet, l'ensemble de ces êtres ont un statut identique auprès de Lui ; rien ne peut se soustraire à Sa Sentence et à Sa volonté Propre. Certainement, rien ne peut se soustraire de Sa Sentence et de Sa volonté Propre, car il n'y a que ce qui a été devancé par Sa Science et décidé par Sa Volonté Propre. Par voie de conséquence, tout ce qui est en dehors de cela n'est que pur néant. » Ici s'achève ce qu'il nous a dicté, qu'Allah l'agrée. »

Texte tiré et traduit du livre **Djawahirou-l-Ma'ani**
Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

